

Orac du Pays rethélois Clôture en février 2006

Le comité de pilotage de l'Orac du Pays rethélois examinera les derniers dossiers de demande d'aide en février 2006. À ce jour, 53 dossiers d'investissements ont été présentés au comité de pilotage pour un montant d'investissements de 1 252 191 euros HT et un montant d'aide de près de 235 000 euros. Les investissements aidés concernent essentiellement l'achat de matériel, mais il y a également quelques aménagements de magasins et d'ateliers.

Si vous avez des projets d'investissements, vous pouvez bénéficier des aides de l'Orac jusqu'en février 2006. Ne tardez plus car les dossiers doivent être déposés avant fin janvier ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Catherine Mourer au Pays rethélois.

Pays rethélois
3, Quai d'Orfeuill
08300 Rehel
Tél. : 03 24 38 91 16
Fax : 03 24 38 80 48
E-mail :
catherine.mourer@pays-rethelois.com

Orac des Crêtes préardennaises **Encore six mois pour déposer vos dossiers**

L'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce des Crêtes préardennaises va se terminer en juillet 2006. Trois commissions sont programmées aux mois de février, avril et juin 2006. Le délai pour réaliser l'investissement subventionné est fixé à 2 ans, cela signifie qu'un projet présenté au comité de pilotage du mois de juin 2006 peut être réalisé jusque juin 2008. Alors, pensez dès maintenant à vos futurs investissements et

demandez un dossier de subvention. Vous pourrez bénéficier d'une aide de 20 % accordée par le conseil régional ou l'État, sans condition d'embauche.

Pour déposer un dossier, vous devez répondre aux critères suivants :

■ vous êtes une entreprise du secteur artisanal ou commercial, ou vous souhaitez reprendre une entreprise de ces secteurs,

■ votre chiffre d'affaires est inférieur à 800 000 euros HT,

■ votre investissement est compris entre 5 000 euros et 50 000 euros HT,

■ il s'agit d'un projet d'aménagement ou d'acquisition de matériels (hors véhicule, sauf commerce ambulants).

À ce jour, quatorze dossiers ont obtenu un financement, représentant un montant d'aide de d'investissement.

NADIA DJEMOUAI
Tél. : 03 24 35 22 22

Orac des Trois Cantons « Réalisez vos projets, l'Orac est là pour vous aider »

L'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (Orac) du Pays des Trois Cantons est animée par la communauté de communes du même nom depuis un an et demi. Pour sa deuxième année, le bilan de l'Orac montre une nette progression.

18 : un chiffre se rapportant aux nombres de dossiers présentés avec succès aux deux comités de pilotage Orac des Trois Cantons pour l'année 2005. En plus de deux dossiers ajournés en 2004 puis validés en 2005, 16 nouvelles entreprises ont été attirées par cette opération et bénéficieront d'une subvention de 20 % sur le montant HT des investissements (plafonné à 50 000 euros) concernant des projets de rénovation de magasin ou d'atelier, ou encore l'acquisition de matériel ou de véhicules de tournées. Il est à préciser que cette subvention est accordée par l'un des deux partenaires financiers de notre action : l'État ou la Région Champagne-Ardenne. Depuis le lancement de l'Orac, au printemps 2004, ce sont



donc 29 artisans ou commerçants qui ont été soutenus par ces deux partenaires pour un total d'aide accordée atteignant 150 491 euros (Orac et dispositif aide régionale aux investissements artisanaux) pour un montant total d'investissements de 1 082 678 euros. Il est à noter que ce mouvement ne s'essouf-

file pas et que des demandes d'information sur notre opération nous sont faites régulièrement.

Voilà donc un an et demi que l'Orac des Trois Cantons a débuté. Il reste normalement pour 2006 un seul comité de pilotage. Un seul comité pour obtenir des aides pour vos investissements. N'attendez pas le dernier moment !

ISABELLE TUPEANSKAS
Pierre-Emmanuel Focks
au 03 24 27 90 98.